



PROGRAMMATION

Appel à candidatures aux artistes et Compagnies du Valais

Oh ! Festival Valais Wallis Arts Vivants 2015 se déroulera, pour la première fois, du 21 au 25 janvier 2015 dans onze villes et communes membres de la Plateforme Culture Valais (Monthey, Saint-Maurice, Martigny, Bagnes-Verbier, Sion, Savièse, Sierre, Loèche, Viège, Brigue, Naters) dans le cadre des célébrations du 200^{ème} anniversaire de l'entrée du canton du Valais dans la Confédération. Cet événement associera des artistes du Valais, suisses et internationaux.

Afin de réaliser sa programmation la Plateforme Culture Valais invite les compagnies et/ou les artistes individuels professionnels du Valais, actifs en Valais, à déposer un dossier de leur production actuelle pouvant intégrer le festival dans les disciplines ci-dessous mentionnées.

Les disciplines choisies dans les différents domaines des arts vivants

- Théâtre, danse, musique classique, musique sacrée, théâtre musical, musiques actuelles, musiques du monde, musique contemporaine, cirque, chanson, café-théâtre, humour, marionnettes, spectacles jeune public, performances, arts pluridisciplinaires, arts nouveaux...

Les artistes et compagnies éligibles

- Les artistes et les compagnies reconnus comme professionnels selon les critères de professionnalisme dans le domaine culturel définis par la Conférence des délégués culturels des villes et du Canton du Valais. Aide-mémoire disponible sur www.culturevalais.ch/fr/politique-culturelle/criteres-de-professionnalisme

Les spectacles éligibles

- Sont éligibles les spectacles professionnels déjà créés ou qui seront créés d'ici à fin mai 2014.

Le dossier de candidature doit comporter

- Une présentation de l'artiste et/ou de la compagnie
- Une description complète du spectacle
- Des coupures de presse du spectacle proposé et des spectacles précédents
- 1 DVD et/ou 1 CD
- La fiche technique complète
- Les conditions financières
- Une description sur les capacités du spectacle à pouvoir s'exporter en Suisse et/ou à l'étranger.

L'exportation

- Le festival a, en plus d'être ouvert au public, pour vocation d'être un marché du spectacle et ainsi de permettre aux productions de pouvoir circuler sur le plan national et international. A cet effet, de nombreux professionnels en provenance de Suisse et de l'étranger participeront au Festival.
- Les spectacles retenus devront donc avoir la capacité de s'exporter au niveau national et international.

Date limite pour le dépôt des dossiers

- Les dossiers devront être déposés au plus tard pour le **15 janvier 2014** (le sceau de la poste faisant foi) à : Plateforme Culture Valais, Oh ! Festival, CP 182, 1951 Sion

La décision du pool de programmation

- La programmation sera arrêtée par un pool d'experts dans les différents domaines des arts vivants, sous la responsabilité du producteur délégué.
- La décision sera communiquée aux artistes et aux compagnies au plus tard le **31 mai 2014**.

Le formulaire d'inscription est téléchargeable sur www.culturevalais.ch

Renseignements : M. Denis Alber, producteur délégué, denis.alber@culturevalais.ch

Oh ! Festival Valais Wallis Arts Vivants 2015

Organisation



Un projet étoile Valais Wallis 2015

